

# INSTRUCTIONS POUR AJUSTER LES TAUX DE TVA

Dès le 1er janvier 2024 les taux d'impôt TVA seront relevés comme suit:

	<b>Jusqu'au 31 décembre 2023</b>	<b>Nouveau dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>
<b>Taux normal:</b>	7,7 %	<b>8,1 %</b>
<b>Taux réduit:</b>	2,5 %	<b>2,6 %</b>
<b>Taux spécial pour les prestations du secteur de l'hébergement:</b>	3,7 %	<b>3,8 %</b>

Les instructions suivantes montrent comment ajuster les taux de taxe (T.V.A.) sur les balance **Bizerba dans le CWS2**.

Avant le changement, un rapport Z doit être imprimé sur tous les rapports pertinents. Vous disposez donc toujours d'un rapport final avec l'ancienne TVA au 31 décembre 2023.

Veuillez noter que le changement sera activé avec effet immédiat. Il n'y a AUCUNE frontière.

# INSTRUCTIONS POUR AJUSTER LES TAUX DE TVA

Entrez - DONNEES DE BASE et puis TVA

Choisir le n° de TVA concerné.

Vous pouvez changer le Taux directement le 1/01/2024 (Lignes1 et 2) ou le programmer (Ligne 3 et 4). Si vous choisissez de programmer, il faudra ensuite changer le nom suf si vous nommez la tva avec i nom neutre comme TVA 1, TVA 2 etc....

Données de base < TVA 1, TVA 2.50 %

> N	Désignation	Pourcentage
1	T.V.A 2.50 %	2.50 %
2	T.V.A 7.7 %	7.70 %
3	T.V.A 3.0 %	3.80 %
4	sans T.V.A.	0.00 %
5	sans T.V.A.	0.00 %

N°/désignation: 1 TVA 2.50 %

Taux de T.V.A. %: 2.50 %

Val. à partir de: 12.12.2023

Nouveau taux %: 7.70 %